



## A / AFFAIRES GENERALES

### 1/ RENOUELEMENT CONTRAT D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2<sup>E</sup> CLASSE – 35 HEURES

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal qu'il convient de créer un emploi temporaire d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe pour assurer l'interface entre le service technique et le service administratif et la gestion « technico administrative » des dossiers en cours. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

1/ de créer un emploi temporaire à temps complet (35h/hebdomadaires) d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 30 juin 2012 inclus..

Nature des fonctions et durée hebdo	Nombre agent	Grade	Indices
Assistance technico administrative 35h hebdo	1	Adjoint administratif territorial 2 <sup>e</sup> classe	IB 297 IM 302

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
16	16	0	0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>

Monsieur le Maire précise que Paul MARCONATO recruté depuis 3 mois à ce poste verra son contrat renouvelé en CDD après avoir bénéficié d'un CAE de deux ans. Toutefois Monsieur le Maire alerte sur la nécessité avant le 30 juin de prendre une décision définitive car la période contractuelle ne pourra plus être prolongée. Cette question sera évoquée lors du prochain conseil municipal. Le conseil municipal prend acte.

### 2 / LOCATION APPARTEMENTS COMMUNAUX

#### Logement 2 rue du Pradel

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que Monsieur Georges LASSAVE a résilié son contrat de location pour l'appartement qu'il occupait 2 rue du Pradel - au 1<sup>er</sup> étage – appartement C, d'une surface habitable de 53m<sup>2</sup>.

Des travaux de remise en état ont été entrepris et un diagnostic de performance énergétique a été réalisé il y a moins de 10 ans, comme l'impose la réglementation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire sur la liste des demandes en instances et la lecture du projet de bail, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

1/ de louer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, à Mademoiselle Alexandra GREMMEL l'appartement situé 2 rue du Pradel - au 1<sup>er</sup> étage – appartement C.

2/ pour un loyer mensuel de 230€ par mois, hors charges.

3/ autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives à intervenir.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
16	15	0	1	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>

Mme FABRE s'abstient.

**Logement boulevard des Castres (au dessus de la Poste)**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Poste ne loue plus à la commune à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, le logement de fonction occupé par Monsieur RACLOT receveur de la poste. Pourtant ce dernier souhaite rester dans ce logement.

Monsieur le Maire propose la conclusion avec ce dernier d'un bail à loyer en application de la loi du 6 juillet 1989 modifiée par la loi du 21 juillet 1994.

Le logement situé au 1<sup>er</sup> étage, 8 boulevard des Castres, est d'une superficie de 108m<sup>2</sup> habitables. La location est consentie en vue de l'habitation du locataire et des personnes dont il a la charge pour une durée de 6 ans, commençant à courir le 1<sup>er</sup> avril 2012 et se terminant le 31 mars 2018. Le loyer proposé est de 400€ par mois hors charge.

Après avoir pris connaissance du projet de bail, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

1/ de louer à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012, à Monsieur RACLOT Jean-Marc, l'appartement situé 8 bd des Castres - au 1<sup>er</sup> étage .

2/ pour un loyer mensuel de 400€ par mois, hors charges.

3/ autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives à intervenir.

Détail du vote

Votants 16	Pour 16	Contre 0	Abstention 0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

**3/ AVENANTS MARCHE DE RENOVATION ET MODERNISATION DU VILLAGE DE VACANCES**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets d'avenants relatifs au marché de rénovation et modernisation du village de vacances .

Considérant que ces travaux ne bouleversent pas l'économie des marchés initiaux, Monsieur le Maire propose d'accepter ces projets d'avenants afin que ces travaux indispensables puissent être réalisés.

Monsieur le Maire expose lot par lot les avenants proposés :

Lot / Entreprise	Montant base+option	AVENANT au 29/03/2012	% marché initial	Nouveau montant marché	EXPLICATIONS
1/ARESSY	121676,4	7 365,00	6,1%	129 041 €	plus value de 5250 € car modif emplacement avaloirs plus value de 2115 € car modif longueurs réseaux
2/PEDRO	254 178,00	30 353,00	11,9%	284 531,00	plus value de 4113€ car démolition chappe véranda plus value 26 240€ car murs béton (sondages non destruct
3/RECHOU	30 717,00	0,00	0,0%	30 717,00	
4/BRIQUETEURS REUNIS	41 700,00	-6 379,80	-15,3%	35 320,20	moins value de 6379,80€ car brise soleil déduit du marché
5/MENUISERIE GERSOISE	60 195,20	0,00	0,0%	60 195,20	

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL 29 MARS 2012/ PV N°04 -2012

<b>6/ART CONCEPT</b>	121150,9	0,00	0,0%	121150,90	
<b>7/SPIE</b>	204 974,41	-2 349,90	-1,1%	202624,51	moins value de 2349,90 € car luminaires en moins
<b>8/ G.CLIM</b>	270 000,00	0,00	0,0%	270 000,00	
<b>9/ PUJOL ET FILS</b>	185 222,90	0,00	0,0%	185 222,90	
<b>10/ SOMETHY</b>	34 347,27	0,00	0,0%	34 347,27	
<b>11/ TGM</b>	48 316,43	0,00	0,0%	48 316,43	
<b>12/ MENUISERIE CUXAC</b>	181 368,28	-32 304,90	-17,8%	149 063,38	moins value de 34 672,50 € car mobilier déduit du marché plus value de 2 367,60 € potelets (raccords portes)
<b>13/ TAPIS SOL</b>	43 014,43	0,00	0,0%	43 014,43	
<b>14/ SABATIE CARRELAGE</b>	53 699,80	1 980,00	3,7%	55 679,80	plus value de 1980 € pour reprise chappe véranda
<b>15/ SPIDECO</b>	135 877,83	0,00	0,0%	135 877,83	
<b>16/ MAYET</b>	44 433,20	0,00	0,0%	44 433,20	
	<b>1830872,05</b>	<b>-1 336,60</b>	<b>-0,1%</b>	<b>1 829 535 €</b>	<b>D'autres ajustements auront lieu plus tard certainement</b>
<b>Architecte SEGATO</b>	127 467,54	14 489,12	11,4%	141 956,66	passage du forfait provisoire au forfait définitif de rémunér:
<b>TOTAL</b>	<b>1 958 339,59</b>	<b>13 152,52</b>	<b>0,7%</b>	<b>1 971 492,11 €</b>	

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance des ces informations, à l'unanimité :

- 1/ autorise Monsieur le Maire à signer les avenants correspondants
- 2/ accepte de prévoir au budget 2012 les crédits correspondants

Détail du vote

Votants 16	Pour 16	Contre 0	Abstention 0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

#### **4/ CONVENTION DU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le CDG du Gers met à disposition des collectivités un pôle santé et sécurité au travail comprenant un service de médecine préventive. Une convention vient préciser le contenu et les conditions financières de réalisation des prestations de ce service. Cette convention a vocation à s'appliquer à l'ensemble des agents employés par la collectivité quel que soit leur statut, ainsi qu'à tous les lieux de travail dans lesquels ils sont amenés à intervenir.

Madame LATAPIE interroge sur les modifications qu'engendrent cette convention par rapport aux dispositions jusqu'ici en vigueur. La modification porte notamment sur les fréquences des visites médicales qui n'auront plus lieu que tous les deux ans au lieu de tous les ans, sauf dans des cas particuliers de pénibilité du travail par exemple ou de problème de santé spécifique.

Après avoir pris connaissance de cette convention d'adhésion au service de médecine préventive du CDG de la FPT du Gers, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Détail du vote

Votants 16	Pour 16	Contre 0	Abstention 0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

#### **5/ CHOIX DES ENTREPRISES POUR L'AMENAGEMENT DU PIETONNIER DE LA RENTE**

##### **\*CHOIX DE L'ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE DU MARCHÉ**

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement d'un cheminement piétonnier du centre ville à la zone d'activité (bordure RD 632).

Ce projet d'aménagement de piétonnier consiste en l'acquisition des parcelles aux riverains concernés, la démolition et la reconstruction à l'identique des clôtures des riverains, la réalisation du piétonnier, la mise en valeur paysagère du site, le renforcement de l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux aériens (téléphonie et électricité).

Ce projet a pour objectifs principaux de:

- \*Sécuriser la circulation piétonne et cycliste en entrée de ville
- \*Rendre accessible aux personnes handicapées cette partie de la ville
- \*Améliorer la qualité de vie de la population et des touristes en aménageant les flux de circulation.
- \*Faciliter les déplacements entre le cœur de ville, les équipements sportifs, les commerces et activités de la ZA Route de Toulouse
- \*Aménagement esthétique du secteur :
- \*Valorisation de l'environnement
- \*Valorisation l'attrait économique de la zone d'activité Route de Toulouse

Un avis d'appel public à concurrence a été lancé dans le cadre d'une procédure adaptée pour la démolition et reconstruction des clôtures et la réalisation de ce piétonnier. Le marché comporte un seul lot de terrassement-voirie et maçonnerie.

L'avis est paru le 1<sup>er</sup> février sur La Dépêche du Midi, le 31/01 sur la plateforme de dématérialisation klekoon et le même jour sur le site Internet marchésonline. Au 29 février date de clôture de la consultation 18 entreprises ont retiré le dossier et 6 ont déposé une offre. Une commission s'est réunie pour ouvrir les plis le 6 mars 2012 et pour analyser les offres le 13 mars 2012. Dans son rapport le maître d'œuvre a appliqué les critères prévus dans le marché à savoir 60% pour le prix, 30% pour la valeur technique et 10% pour les délais de réalisation. Les entreprises ont été notées suivant ce barème puis classées.

L'entreprise qui a présenté la meilleure offre est ZUBIATE. La commission d'appel d'offres valide cette analyse et propose de retenir l'entreprise ZUBIATE pour un montant de 141 188.96€ HT.

Madame FABRE s'étonne de l'avancée rapide de ce projet, Monsieur SANTALUCIA explique que ces travaux étaient prévus, exposés en conseil municipal et votés au budget précédent, c'est pourquoi il faut désormais passer à la phase de réalisation de l'opération.

Un débat s'engage concernant l'éclairage de ce piétonnier. Les travaux d'éclairage peuvent avoir lieu en même temps que ceux de la création de la piste piétonne. Si l'éclairage n'est pas modifié immédiatement il ne sera plus possible de le faire par la suite sans démolir une partie du piétonnier. Les élus à la majorité décident de réaliser la totalité de l'opération (piétonnier et éclairage) afin d'embellir l'entrée de ville et de terminer la totalité des travaux en une seule fois.

Après avoir pris connaissance des ces informations, le conseil municipal à l'unanimité :

- 1/ décide de retenir l'entreprise ZUBIATE
- 2/ autorise le Maire à signer le marché afférent

Détail du vote

Votants 16	Pour 13	Contre 1	Abstention 2	<b>DECISION ADOPTEE A LA MAJORITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

Mme FABRE vote contre.

M ROUMIGUIE et Mme CUCURON s'abstiennent.

**\*PLAN DE FINANCEMENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet d'aménagement d'un piétonnier à la Rente.

Il précise que les études ont été réalisées par M MIMOUNI géomètre et maître d'œuvre et que les entreprises ont été consultées. ZUBIATE a été retenue.

Il précise le coût des travaux et propose le plan de financement prévisionnel suivant :

**Coût prévisionnel :**

<b>Poste de dépense</b>	<b>Montant en € HT</b>
<i>Etudes, maîtrise d'œuvre (cf devis)</i>	11 700.00 € HT
<i>Acquisitions foncières et frais notariés</i>	8 000.00 € HT
<i>Travaux (cf devis)</i>	141 188.96 € HT
<i>Effacement réseau électrique (cf devis)</i>	64 442.58 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>225 331.54€ HT</b>

**Plan de financement prévisionnel**

<b><u>Partenaires du projet</u></b>	<b>% de subvention espéré</b>	<b>Montant en € HT</b>
<b>Etat</b>	20%	45 066 € HT
<b>Conseil Régional</b>	13.4 % de l'opération au titre des aménagement espaces publics	30 000 € HT
<b>Conseil Général</b>	30% de l'opération au titre des fds concours et amendes police pour travaux sur RD	67 599€ HT
<b>SDEG</b>	8.5% (subvention ne porte que sur l'éclairage)	19 332 € HT
<b>Total aides sollicitées</b>	<b>71.9%</b>	<b>161 997.00 € HT</b>
<b>Autofinancement par Samatan</b>	<b>28.1%</b>	<b>63 334.54 € HT</b>

Après avoir pris connaissance des ces informations, le conseil municipal à l'unanimité :

1/ accepte ce plan de financement

2/ autorise le Maire à procéder aux demandes de subvention afférentes

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
16	16	0	0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>

## B / BUDGET

### 6 / VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011

Monsieur le Maire quitte la salle. Monsieur BEZIAN présente le compte administratif de l'exercice 2011:

#### Investissement

Dépenses	Prévus :	2 815 462,€
	Réalisé :	1 555 999,€
	Reste à réaliser :	508 000,€
Recettes	Prévus :	2 815 462,€
	Réalisé :	1 337 190,€
	Reste à réaliser :	74 000,€

#### Fonctionnement

Dépenses	Prévus :	2 946 704,€
	Réalisé :	2 074 632,€
	Reste à réaliser :	0,€
Recettes	Prévus :	2 946 704,€
	Réalisé :	2 974 267,€
	Reste à réaliser :	0,€

#### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-218 808,€
Fonctionnement :	899 635,€
Résultat global :	680 826,€

Le conseil municipal approuve ce compte administratif à l'unanimité et arrête ainsi les comptes.

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	
15	15	0	0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>

Monsieur le Maire revient dans la salle.

### 7/ APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2011

Après s'être fait présenter le budget général primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2011 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° / Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au

31 décembre 2011, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2° / Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

3° / Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

L'assemblée délibérante :

➤ Déclare à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
16	16	0	0	

## 8/ AFFECTATION DU RESULTAT

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2011,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement en 2011 de :	+189 119.90 €
-un excédent reporté de :	+710 515.41 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	+899 635.31 €
-un excédent d'investissement en 2011 de :	+269 434.61 €
-un déficit d'investissement reporté de :	-488 243.12 €
Soit un déficit d'investissement cumulé de	- 218 808.51 €
-un solde des restes à réaliser de :	-434 000.00 €
Soit un besoin de financement de	- 652 808.51 €

➤ Après avoir pris connaissance des explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2011 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2011 :	+899 635.31 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068):	+652 808.51 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) EXCEDENT :	+246 826.80 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT :	- 218 808.51 €

Détail du vote

Votants	Pour	Contre	Abstention	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
16	16	0	0	

## 9/ VOTE DES TAUX DES TAXES LOCALES 2012

Conformément à l'article 1639 A du code général des impôts, les collectivités locales doivent faire connaître aux services fiscaux, par l'intermédiaire des services préfectoraux, les décisions relatives aux taux des impositions directes perçues à leur profit.

Pour l'année 2012, le maire présente les éléments qui figurent sur l'état 1259 des services fiscaux, qui mentionne notamment , les bases d'imposition, les taux de l'année précédente et le montant du produit attendu à taux constant. Le maire demande à l'assemblée délibérante de fixer les taux pour 2012.

Monsieur le Maire propose, étant donné la conjoncture économique difficile, et pour ne pas accroître les difficultés financières des contribuables Samatanais Monsieur CHAZE propose, de ne pas modifier les taux des taxes locales. La commission finances abonde dans ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité le maintien des taux de 2011.

Taxes	Taux 2011 (de référence)	Taux 2012
<b>Habitation</b>	17.17%	<b>17.17%</b>
<b>Foncier bâti</b>	21.48%	<b>21.48%</b>
<b>Foncier non bâti</b>	56.99%	<b>56.99%</b>
<b>Cotisation Foncière Entreprises</b>	15.30%	<b>15.30%</b>



Détail du vote

Votants 16	Pour 16	Contre 0	Abstention 0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

**10/ VOTE BUDGET PRIMITIF 2012**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de voter un budget responsable, c'est à dire prenant en considération les difficultés financières existantes et à venir que les collectivités territoriales, doivent et devront affronter dans un futur proche. Le contribuable local ne doit pas pâtir de cette conjoncture qui conduit nos partenaires financiers à se désengager progressivement et moins subventionner nos réalisations. Dans un tel contexte il convient de maintenir un bon niveau d'investissement sans que ce dernier ne soit démesuré et mette en péril les finances locales. La commune doit se ré endetter mais raisonnablement. Concernant les investissements : le chantier de rénovation du village de vacances est très onéreux et n'était pas prévu au programme électoral, toutefois il n'était plus possible de repousser ces travaux nécessaires pour la survie de l'activité et demandés par le gestionnaire du site « Vacancier ». De plus le plan de financement de ce projet n'est pas encore définitif car des partenaires financiers ne se sont pas encore prononcés (Conseil Général et Régional). Le programme électoral n'est pas pour autant perdu de vue puisque les réalisations prévues se font progressivement. La prudence budgétaire incite à réduire le nombre des projets en cours. Les élus décident de repousser certains projets : l'achat de la maison de retraite sera réalisé en 2013, ainsi que les travaux hydrauliques du quartier la Rente. D'autres projets trop lourds financièrement pour la commune sont abandonnés. C'est le cas de la rénovation de la Maison Comte en logements sociaux et commerces. L'avenir de ce bâtiment sera évoqué lors du prochain conseil municipal. La nécessité de créer des logements sociaux est une réalité, c'est pourquoi le partenariat avec les organismes spécialisés doit être renforcé, la commune y travaille. La création de nouveaux lotissements (Terrain de M. SOULA – Aménageur RIBES) permettra un nouvel apport de population et une dynamisation de la commune, de ses commerces, de ses services.... Il faudra également s'interroger sur la possible cession des réserves foncières en notre possession (terrains de la zone d'activité disponibles...) pour engendrer apport financier à la commune et dynamisme économique pour le secteur par le renforcement de l'activité artisanale ou commerciale.

Pour ce qui est du budget de fonctionnement. Monsieur le Maire insiste sur la solidarité. Il est indispensable que tout le monde fasse des efforts. Le budget alloué aux associations est, depuis 2008, en constante augmentation. Le secteur associatif de Samatan est essentiel pour la vie locale, mais la commune ne peut pas subventionner sans cesse de nouvelles associations, mieux subventionner les anciennes associations, tout en gardant des finances saines et en conservant la possibilité d'aider si nécessaire des associations en difficulté. La commission finances a rencontré certains présidents d'association et après avoir étudié chaque demande de subvention ; propose de procéder à une baisse de ces subventions de 5% en 2012 et de 5% en 2013, afin de permettre aux associations de trouver de nouvelles sources de financement. L'effort en terme de mise à disposition de salles (gratuitement / avec chauffage...) et de personnel est maintenu.

La subvention allouée à chaque association est votée individuellement, les élus membres des associations concernées ne prennent pas part au débat concernant la structure dont ils sont membres. Le quorum est malgré cela atteint pour chaque délibération.

Les élus acceptent à la majorité cette diminution de 5% des subventions aux associations, Madame LATAPIE s'abstient et Monsieur FACCA aussi au motif qu'il considère injuste cette diminution de 5% pour toutes les associations, même celles qui n'ont pas vu leurs subventions augmenter depuis 2008 et qui donc avaient tenté d'être raisonnables. Monsieur le Maire répond que les associations qui avaient demandé des augmentations ne l'ont pas fait pour le plaisir de dépenser mais parce qu'elles avaient un projet nouveau ou des difficultés.

Monsieur CHAZE propose par solidarité envers les associations, à qui des efforts sont demandés, de réduire de 5% les indemnités des élus. La décision de diminuer les indemnités du Maire et des adjoints est prise à l'unanimité. Monsieur CHAZE conclut en remerciant l'assemblée pour son courage et sa solidarité.

Monsieur CHAZE propose d'envisager une augmentation de la taxe de séjour. Cette question sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Le détail de la maquette financière, par chapitre budgétaire, proposée aux élus et acceptée à l'unanimité est annexée au présent procès verbal.

## C / QUESTIONS DIVERSES

### **AFFECTATION D'UN BIEN EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis concernant la fourniture par MATHOU d'un jeu pour enfants, d'un montant de 405€ HT. Le Conseil Municipal considérant qu'il s'agit d'un bien durable, bien que la valeur d'achat soit inférieure à 500 euros HT, décide d'affecter le montant de cet achat à la section d'investissement, article 2184.

Détail du vote

Votants 16	Pour 16	Contre 0	Abstention 0	<b>DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE</b>
---------------	------------	-------------	-----------------	---------------------------------------

### **INFORMATION MARCHES PUBLICS**

#### **\*Assurance dommages ouvrages / chantier de rénovation et modernisation du village de vacances**

Après consultation de plusieurs assureurs et analyse des offres par Monsieur PINEAU, mandaté à cet effet (audit en assurance), Monsieur CHAZE rappelle en quoi consiste une telle assurance et affirme la nécessité d'en conclure une. Contracter une assurance dommage ouvrage est obligatoire pour les chantiers comprenant une création ou rénovation de logements, ce qui est le cas pour ce chantier. Dans les autres cas la DO est fortement conseillée à partir de 450 000€ HT de travaux.

Elle s'élève en principe entre 0.6% et 1.6% de montant total HT du chantier, maîtrise d'œuvre incluse.

Elle a pour objet de garantir le remboursement ou la réparation des désordres relevant de la garantie décennale sans attendre les décisions de justice (garantie « chapeau » sur l'ensemble de la construction et des prestations annexes à celle-ci)

Elle assure donc après expertise l'indemnisation du préjudice, détermine les responsabilités et forme les recours nécessaires (elle se retourne contre les assurances des artisans...). Elle couvre aussi parfois les préjudices immatériels (pertes de jouissance...).

Deux assureurs ont répondu, M Pineau était chargé de négocier. Voici les résultats de la négociation :

SMABTP

Prix à l'ouverture : 28 988.76€ TTC

Prix après négociation : 18 690.47€ TTC

SAGENA

Prix à l'ouverture : 43 452.12€ TTC

Prix après négociation : 36 442.13€ TTC

M CHAZE propose de suivre l'avis de M PINEAU et de choisir la SMABTP pour un montant de 18 690.47€ TTC. (soit 0.9% de l'assiette des travaux)

#### **\* Information / achat d'un système anti-algue (bac à ultrasons)**

Une consultation a été lancée pour permettre d'améliorer la transparence de l'eau du lac et permettre ainsi l'ouverture de ce dernier à la baignade (éviterait de réaliser le projet de bassin aqualudique). Ce système a fait ses preuves dans d'autres collectivités.

3 entreprises ont répondu. L'offre la mieux disante est celle de RESONET pour un montant de 15 730€ HT. Sachant que si la turbidité n'est pas diminuée, le matériel sera racheté par l'entreprise moyennant une décote de 30%.

#### **\* TRAVAUX DE MISE AUX NORMES POUR L'ACCESSIBILITE**

La liste de la première tranche des travaux de mise en accessibilité des Etablissements recevant du public est diffusée aux élus. Elle a été établie suite à l'étude du GIHP chargé de ce dossier et après définition des priorités par le comité de suivi désigné à cet effet. Les travaux seront pour l'essentiel réalisés en régie (par les agents municipaux).

#### **\*COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SAVES**

Monsieur CHAZE fait part à l'assemblée d'un courrier adressé par le préfet aux Maires de l'intercommunalité.

#### **\*ELECTIONS PRESIDENTIELLES**

Le tableau de permanence des élus aux bureaux de vote des élections présidentielles circulent pour être complété.

**La séance est levée à 00h40**

**Liste des délibérations prises lors de la séance :**

- Renouvellement contrat d'adjoint administratif 2<sup>e</sup> classe – 35 heures
- Location appartements communaux boulevard des Castres et rue du Pradel
- Avenants marché de rénovation et modernisation du village de vacances
- Convention du service de médecine préventive du centre de gestion
- Choix des entreprises pour l'aménagement du piétonnier de la Rente et demande de subventions
- Vote du Compte Administratif 2011
- Approbation du Compte de Gestion 2011
- Affectation du Résultat
- Vote des taux des taxes locales 2012
- Vote Budget Primitif 2012
- Indemnités de fonction du Maire et des adjoints
- Subventions exceptionnelles aux associations (office du tourisme, scènes en vie, roue libre, comité jumelage, association cinéma)
- Affectation d'un bien en section d'investissement (bloc cuisine)
- Signature d'une convention pour une subvention de plus de 23 000 € octroyée par la commune à l'office du tourisme et au LSC Rugby

BENEDET

CHAZE

LATAPIE

SANTALUCIA

BLANC

CUCURON

LEFEBVRE

VILLATE

BEZIAN

FABRE

MARQUET

VILLEMUR

BISOGNANI

FACCA

ROUMIGUIE :

VITTADELLO

# **COMMUNE DE SAMATAN**

## **Document préparatoire**

**BUDGET PRIMITIF 2012**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2011**

## COMMUNE DE SAMATAN Préparation budget 2012

Sur la base de 2390 habitants en population totale 2012

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										
Chapitre	Article	Libellé	BP+DM 2011	Réalisé 2011	% réalisation	Propo 2012	%BP 2012	€/hab	Commentaires CA 2011	Commentaires BP 2012
Chap 011 Charges à caractère général	60611	Eau et assainissement	16 000 €	13 336,49 €	83,35	16 000 €	0,6	7		
	60612	Electricité	80 000 €	86 919,41 €	108,65	90 000 €	3,5	38	5 trim d'EP	budgetaire en plus, bcaur, asso
	60618	Fournitures non stockables	4 000 €	3 862,86 €	96,57	4 000 €	0,2	2		
	60621	Combustibles	20 000 €	26 921,94 €	134,61	30 000 €	1,2	13	hausse fioul	
	60622	Carburants (gasoli véhicules)	11 500 €	14 927,40 €	129,80	16 000 €	0,6	7	balayeuse environ 5000 €/an	
	60623	Alimentations(mairie, médiathèque,,)	800 €	201,18 €	25,15	500 €	0,0	0		
	60628	Autres fournitures non stockées	3 000 €	3 185,01 €	106,17	3 000 €	0,1	1	consommables ateliers	
	60631	Produits d'entretien	10 000 €	7 137,87 €	71,38	8 000 €	0,3	3	consultation groupée	
	60632	Fournitures petit équipement	15 000 €	11 701,07 €	78,01	15 000 €	0,6	6		
	60633	Fournitures de voirie	4 000 €	0,00 €	0,00	2 000 €	0,1	1		
	60636	Vêtements de travail	5 000 €	3 251,06 €	65,02	5 000 €	0,2	2		parkas à renouvel
	6064	Fournitures administratives	9 000 €	4 810,75 €	53,45	5 500 €	0,2	2	mise en concurrence+démat,	fournitures+enveloppes
	6065	Livres, disques (médiathèque)	10 500 €	8 211,36 €	78,20	9 000 €	0,4	4		fonds constitué, renouvel
	6068	Matériaux travaux en régie	44 700 €	16 104,64 €	36,03	36 000 €	1,4	15		
	611	Contrat de prestation de service	0 €	0,00 €	0,00	33 000 €	1,3	14	TDF convention ASO 66000 / CG paye la moitié	
	6132	Locations immobilières	2 500 €	663,14 €	26,53	1 000 €	0,0	0		
	6135	Locations mobilières	10 000 €	17 384,07 €	173,84	26 000 €	1,0	11	2e copieur mairie	Arrosage vacancier 4000+ TDF5000
	61521	Entretien terrains	25 000 €	14 365,29 €	57,46	19 000 €	0,7	8	Budget espaces verts	Supplément TDF imprévu
	61522	Entretien bâtiments	35 000 €	56 368,92 €	161,05	45 000 €	1,8	19	Réparation d'cim halle gras 15000€-sinistres (vitre médiathèque)	
	61523	Entretien voies et réseaux	17 000 €	11 014,38 €	64,79	17 000 €	0,7	7		
	61551	Entretien matériel roulant	12 000 €	13 651,51 €	113,76	13 000 €	0,5	5	Entretien balayeuse 1700 €	déjà 7000 € sinistres voirie
	61558	Entretien autres biens mobiliers	3 000 €	679,07 €	22,64	1 000 €	0,0	0		
	6156	Maintenance	23 000 €	21 163,96 €	92,02	23 000 €	0,9	10		
616	Primes assurances	35 000 €	34 926,60 €	99,79	20 000 €	0,8	8		mise en concurrence	
6184	Organismes de formation	7 000 €	1 687,90 €	24,11	4 000 €	0,2	2	mediathèque	formation CAE ou médiath	
6225	Indemnités au comptable	800 €	686,39 €	85,80	800 €	0,0	0			
6226	Honoraires	5 000 €	4 513,75 €	90,28	5 000 €	0,2	2		bornages (Puntis, Marty,,)	
6228	Divers	1 000 €	753,22 €	75,32	18 000 €	0,7	8	certif démat+	TDF 18 000 (dont vidéo)	
6231	Annonces et insertions	1 500 €	1 621,04 €	108,07	1 000 €	0,0	0		marchés publics	

Chapitre	Article	Libellé	BP+DM 2011	Réalisé 2011	% réalisation	Propo 2012	%BP 2012	€/hab	Commentaires CA 2011	Commentaires BP 2012
	6232	Fêtes et cérémonie	60 500 €	50 236,04 €	83,03	24 000 €	0,9	10	dont Route du Sud	18000 classiques+6000€ TDF
	6236	Catalogues et imprimés	21 000 €	14 429,54 €	68,71	15 000 €	0,6	6		magazine, tickets,
	6237	Publications	6 000 €	10 448,06 €	174,13	6 000 €	0,2	3	Abo et pubs/2012 stop marché auto, réduc guides été, lise mag 1 an/2	
	6238	Divers	9 000 €	9 775,73 €	108,62	10 000 €	0,4	4	éviscération	
	6251	Frais déplacement	1 000 €	1 766,36 €	176,64	1 000 €	0,0	0	Paris TDF 1100€	
	6261	Frais d'affranchissement	9 000 €	6 445,71 €	71,62	7 000 €	0,3	3		
	6262	Frais de télécommunication	10 000 €	12 368,03 €	123,68	12 000 €	0,5	5		Renégé contrats tel PU et médiath
	6281	Concours divers (ciné 32)	8 000 €	7 637,00 €	95,46	8 000 €	0,3	3		
	6282	Frais gardiennage église	500 €	474,22 €	94,84	500 €	0,0	0		
	63512	Taxes foncières	55 000 €	52 892,00 €	96,17	55 000 €	2,1	23		
	6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0 €	64,00 €	0,00	0 €	0,0	0	duplicata carte grise pour vente tracteur	
		<b>Total chap 011</b>	<b>591 300,00 €</b>	<b>546 586,97 €</b>	<b>92,44</b>	<b>605 300 €</b>	<b>23,6</b>	<b>253</b>		<b>90 000€ suppl à 2011: TDF</b>
<b>Chap 012</b>										
Frais de	6332	Cotisation FNAL	3 100 €	2 827,22 €	91,20	3 200 €	0,1	1		
Personnel	6336	Cotisation CNFPT	16 000 €	14 240,63 €	89,00	15 600 €	0,6	7		
	6338	Autres cotisations ou impôts	1 800 €	1 696,19 €	94,23	1 800 €	0,1	1		
	6411	Personnel titulaire	542 000 €	539 351,66 €	99,51	563 000 €	22,0	236		Avancements de grade
	6413	Personnel non titulaire	73 000 €	69 993,06 €	95,88	65 200 €	2,5	27		Augmentation valeur SMIC
	64168	Autres emplois d'insertion	8 500 €	16 886,43 €	198,66	8 000 €	0,3	3		A Gremmel remb 5000€
	6417	Rémunération des apprentis	0 €	1 315,36 €	0,00	4 800 €	0,2	2		G Baocca
	6451	Cotisations à l'URSSAF	118 000 €	109 340,04 €	92,66	120 200 €	4,7	50		
	6453	Cotisations retraites	140 000 €	126 138,90 €	90,10	145 300 €	5,7	61		
	6454	Cotisations ASSEDIC	5 500 €	5 474,39 €	99,53	4 700 €	0,2	2		
	6455	Cotisations assurance personnel	25 000 €	28 756,78 €	115,03	22 000 €	0,9	9		Economies de 7000 €/an
	6456	Cotisation FNSFT	900 €	0,00 €	0,00	1 000 €	0,0	0	en 2012 solde positif cf RF	
	6474	Versement autres œuvres sociales	7 900 €	7 378,36 €	0,00	7 900 €	0,3	3	Adhésion CNAS	
	6475	Médecine du travail	1 200 €	1 273,20 €	106,10	1 500 €	0,1	1		
		<b>Total chap 012</b>	<b>942 900,00 €</b>	<b>924 672,22 €</b>	<b>98,07</b>	<b>964 200 €</b>	<b>37,6</b>	<b>403</b>		<b>2% d'augmentation/2% marge</b>
	6531	Indemnités élus et cotisations	58 000 €	56 624,35 €	97,63	57 500 €	2,2	24		
<b>Chap 65</b>	6533	Cotisations retraite élus	2 000 €	1 929,41 €	96,47	2 100 €	0,1	1		
Autres	654	Pertes sur créances irrécouvrables	4 000 €	0,00 €	0,00	2 000 €	0,1	1		
charges	6553	Service incendie	69 000 €	68 994,88 €	99,99	72 000 €	2,8	30		
	6554	Contrib aux organismes de regroup.	29 082 €	25 530,56 €	87,79	30 400 €	1,2	13		

gestion courante	65738 Etablissements rattachés (GCSMS)	37 533 €	37 532,55 €	100,00	38 000 €	1,5	16			
	65737 Autres EPL (office tourisme)	6 100 €	7 116,00 €	116,66	8 000 €	0,3	3	reversement taxe séjour 2010	TS 2011 perçue en 2011 et 2012	
	65748 Subventions aux associations	166 956 €	174 413,00 €	104,47	161 215 €	6,3	67		à débattre en conseil	
	658 Charges diverses de gestion couran	0 €	7,70 €	0,00	5 000 €		2	frais chèques vacances		
<b>Total chap 65</b>		<b>372 671,00 €</b>	<b>372 148,45 €</b>	<b>99,86</b>	<b>376 215 €</b>	<b>14,7</b>	<b>157</b>			
Chap 66	66111 Intérêts réglés à échéance	47 700 €	47 604,78 €	99,80	64 000 €	2,5	27	1er remb marine	1er remb bouloдрome	
	668 Autres charges financières	200 €	175,00 €	87,50	6 000 €		3	frais emprunt bouloдрome	frais emprunts et lignes trésor	
<b>Total chap 66</b>		<b>47 900,00 €</b>	<b>47 779,78 €</b>	<b>99,75</b>	<b>70 000 €</b>	<b>2,7</b>	<b>29</b>			
Chap 67	6718 Autres charges excep. opé gestion	1 200 €	0,00 €	0,00	0 €	0,0	0			
Charges excep	673 Titres annulés sur exercices antérieu	4 000 €	0,00 €	0,00	4 000 €	0,2	2			
	678 Autres charges exceptionnelles	30 000 €	24 500,00 €	81,67	10 000 €	0,4	4	régul TVA 20000-opé subv façades mal imputé		
<b>Total chap 67</b>		<b>35 200,00 €</b>	<b>24 500,00 €</b>	<b>69,60</b>	<b>14 000 €</b>	<b>0,5</b>	<b>6</b>			
Chap 014	73923 Prélèvement GIR	59 970 €	59 438,00 €	99,11	60 000 €	2,3	25	DM réalisée car versement		
<b>Total</b>		<b>59 970,00 €</b>	<b>59 438,00 €</b>	<b>99,11</b>	<b>60 000 €</b>	<b>2,3</b>	<b>25</b>		supérieur aux prévisions	
Chap 042	675 Valeurs comptables des immo cédées	3 318,50 €	3 318,50 €	100,00	0 €		0			
Opérations	676 Diff sur réalisations (+value)	299,00 €	299,00 €	100,00	0 €		0			
D'ordre	6811 Amortissements	95 890 €	95 889,11 €	100,00	84 232 €	3,3	35			
<b>Total chap 042</b>		<b>99 507,50 €</b>	<b>99 506,61 €</b>	<b>100,00</b>	<b>84 232 €</b>	<b>3,3</b>	<b>35</b>			
Chap 022	22 Dépenses imprévues de fonct,	41 800 €	0,00 €	0,00	45 000 €	1,8	19	DM réalisée de 8200€ pour FNGIR		
<b>Total chap 022</b>		<b>41 800,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>45 000 €</b>	<b>1,8</b>	<b>19</b>			
Chap 023	23 Virement à la section d'investisseme	759 073 €	0,00 €	0,00	342 692 €	13,4	143			
<b>Total chap 023</b>		<b>759 073,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>342 692 €</b>	<b>13,4</b>	<b>143</b>			
<b>DM ou crédits ouverts automatiquement</b>										
<b>Total général</b>		<b>2 950 321,50 €</b>	<b>2 074 632,03 €</b>	<b>70,32</b>	<b>2 561 639 €</b>	<b>100,0</b>	<b>1072</b>			
<b>dépenses fonct</b>										

Résultat de contrôle / équilibre avec report années précédentes compris  
0 €

## COMMUNE DE SAMATAN Préparation budget 2012

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Sur la base de 2390 habitants en population totale 2012

Chapitre	Article	Libellé	BP+DM 2011	Réalisé 2011	% réalisation	Propo 2012	% BP 2012	par hab	Commentaires CA 20	Commentaires BP 2012
OO2	OO2	Excédent fonct reporté	710 516,00 €	710 515,41 €	100,00	246 827 €	10,66	103,27	246826,8	forte diminution car bcp autofin
Excédent F			710 516,00 €	710 515,41 €	100,00	246 827 €	10,66	103,275		
Chap 13 Prod,	6419	Remb sur rémunération pers.	10 000,00 €	19 404,24 €	194,04	12 000 €	0,52	5,02	mi-temps thérapeutique Abadie	
Total			10 000,00 €	19 404,24 €	194,04	12 000 €	0,52	5,02		
Chap 70	70311	Concessions funéraires	2 500,00 €	0,00 €	0,00	1 000 €	0,04	0,42		
Ventes	70312	Redevances funéraires	0,00 €	80,00 €	0,00	500 €	0,02	0,21	vacations funéraires créées	
diverses	70323	Redevance occupation DP	1 300,00 €	1 575,94 €	121,23	1 300 €	0,06	0,54	redevance s/r lario 2 ans	
	7088	Abonnements et vente ouvrage	22 000,00 €	17 903,50 €	81,38	20 000 €	0,86	8,37	lac fermé et baisse entrées médiathèque	
Total Chap 70			25 800,00 €	19 559,44 €	75,81	22 800 €	0,98	9,54		
Chap 73	73111	Contributions directes (fiscalité)	685 596,00 €	736 944,00 €	107,49	705 511 €	30,48	295,19		Sous total fiscalité locale prévisionnelle 2011=715517€
Impôts	73112	CVAE (remplace la TP)	26 714,00 €	0,00 €	0,00	25 280 €	1,09	10,58		Sous total fiscalité locale encaissée en 2011=736 944€
et taxes	73113	TASCOM (taxe surface comm)	0,00 €	0,00 €	0,00	14 679 €	0,63	6,14		Sous total fiscalité locale prévisionnelle 2012 = 749 187€
	73114	IFER(taxe sur station radio elec	3 207,00 €	0,00 €	0,00	3 717 €	0,16	1,56		(nouveau perception de la Tascom)
	7336	Droits de place (marchés)	130 000,00 €	134 337,38 €	103,34	130 000 €	5,62	54,39	265,26€ annulation	
	7337	Droits de stationnement	13 000,00 €	15 960,30 €	122,77	15 000 €	0,65	6,28	succès aire camping cars	nuisances tx vacancier
	7343	Taxe sur les pyônes électr.	5 000,00 €	5 742,00 €	114,84	5 000 €	0,22	2,09		
	7362	Taxes de séjour	10 000,00 €	7 986,80 €	79,87	10 000 €	0,43	4,18	versements tardifs malgré relances par courrier	
	7381	Taxe add droits de mutation	20 000,00 €	22 421,93 €	112,11	20 000 €	0,86	8,37		
Total Chap 73			893 517,00 €	923 392,41 €	103,34	929 187 €	40,14	388,78		
Chap 74	7411	Dotation forfaitaire	531 893,00 €	531 893,00 €	100,00	533 337 €	23,04	223,15	dotation de base, de superficie, compl garantie, compensabons	
Dotations et	74121	Dotation solidarité rurale 1	166 385,00 €	166 385,00 €	100,00	160 000 €	6,91	66,95		pas encore notifié
participations	74127	Dotation nationale péréquation	66 084,00 €	66 084,00 €	100,00	65 000 €	2,81	27,20		pas encore notifié
	746	Dotation générale de décentra	400,00 €	293,45 €	73,36	200 €	0,01	0,08		pas encore notifié
	7472	Régions (occup. Install sport.)	5 000,00 €	5 365,00 €	107,30	5 000 €	0,22	2,09		
	7473	Départements	600,00 €	4 610,00 €	768,33	13 000 €	0,56	5,44	subv CG, PIU+Route sud	subv PIU+TDF 12000
	7475	Com Com	7 000,00 €	7 808,74 €	111,55	7 000 €	0,30	2,93		
	7476	CCAS	1 200,00 €	800,00 €	66,67	0 €	0,00	0,00	demenagement hopital août	
	7478	Autres organismes	8 000,00 €	12 328,14 €	154,10	8 000 €	0,35	3,35	vacations sois et CAE Paul	CAE Alexandra 5500€ 10 mois





## COMMUNE DE SAMATAN Préparation budget 2012

## BUDGET INVESTISSEMENT / RECAPITULATIF DEPENSES

Sur la base de 2390 habitants au 1er janvier 2012

## DEPENSES

Articles	Libellés	BP 2011	Réalisé 2011	% réal.	Proposition BP	%BP 2012	€ par hab	Commentaires 2011	Commentaires 2012
<b>001</b>	<b>Déficit d'investissement report</b>	<b>488 243 €</b>	<b>488 243,12 €</b>	<b>17,34</b>	<b>218 809 €</b>	<b>6,90</b>	<b>91,6</b>		218 808,51
1336	PVR	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		Remb subv (pas certain)
<b>Total 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>		
1641	Emprunts	128 900 €	128 844,28 €	4,58	149 271 €	4,71	62,5		
165	Dépôts et cautionnement	1 000 €	813,98 €	0,03	1 000 €	0,03	0,4		
16875	Groupement de collectivités	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
<b>Total 16</b>	<b>Emprunts et dettes</b>	<b>129 900 €</b>	<b>129 658,26 €</b>	<b>4,61</b>	<b>150 271 €</b>	<b>4,74</b>	<b>62,9</b>		
202	Frais d'études doc urbanisme	2 000 €	4 435,93 €	0,16	5 000 €	0,16	2,1		
2032	Frais de recherche et dévelop.	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
2031	Frais d'études	56 500 €	23 750,08 €	0,84	32 500 €	1,03	13,6		
<b>Total 20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>58 500 €</b>	<b>28 186,01 €</b>	<b>1,00</b>	<b>37 500 €</b>	<b>1,18</b>	<b>15,7</b>		
20413	Dépassements	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
20415	Groupement de collectivités	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
2042	Subventions d'équipements	0 €	0,00 €	0,00	3 000 €	0,09	1,3		subv façades particuliers
<b>Total 204</b>	<b>Subventions d'équipement</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 €</b>	<b>0,09</b>	<b>1,3</b>		
205	Logiciels	0 €	0,00 €	0,00	300 €	0,01	0,1		
<b>Total 205</b>		<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>300 €</b>	<b>0,01</b>	<b>0,1</b>		
2111	Terrains nus	80 000 €	57 144,88 €	2,03	0 €	0,00	0,0		
2113	Terrains aménagés autre que voi	0 €	0,00 €		250 000 €	7,89	104,6		piétonnier (achat trx mo)
2121	Arbres et arbustes	5 000 €	1 203,25 €	0,04	4 000 €	0,13	1,7		récurrent
2128	Aménagements de terrains	30 000 €	42 287,61 €	1,50	10 100 €	0,32	4,2	Dont 5100€ Trx régie	Escalier Bznl/ autres conteneurs
21312	Constructions bât scolaires	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
21316	Equipement du cimetière	5 000 €	0,00 €	0,00	25 000 €	0,79	10,5		cheminements eau jardin souv
21318	Constructions autres bât publics	73 800 €	35 153,41 €	1,25	30 000 €	0,95	12,6		orgues
2135	Aménagement des constructions	190 000 €	56 055,90 €	1,99	90 000 €	2,84	37,7	Dont 39300€ Trx régie	accessibilité chauffage sdf
2138	Autres constructions	39 000 €	40 639,94 €	1,44	35 000 €	1,10	14,6	Dont 13600€ Trx régie	entretien bât crx+chaussée

2151	Réseau de voirie	25 000 €	0,00 €	0,00	2 000 €	0,06	0,8		entretien chemins ruraux
21532	Réseau assainissement	3 000 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
21534	Réseau électrique	131 900 €	765,44 €	0,03	169 000 €	5,33	70,7	Dont RAR 2011 sur 2012	enfouissement modif et trx EP
21538	Réseau autre	5 000 €	0,00 €	0,00	22 000 €	0,69	9,2		réparation plage lac
21571	Matériel roulant	11 000 €	14 082,94 €	0,50	0 €	0,00	0,0		
21578	Autre matériel de voirie	28 000 €	28 039,91 €	1,00	13 000 €	0,41	5,4		ralentisseurs Moullet
2158	Autres installations, matériel	28 000 €	27 345,78 €	0,97	27 000 €	0,85	11,3		outillage+syst antialgues
2181	Installations générales	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
2182	Matériel de transport	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
2183	Matériel de bureau	0 €	209,85 €	0,01	0 €	0,00	0,0	imprimante PUJ (rempla)	
2184	Mobilier	24 000 €	13 445,62 €	0,48	15 500 €	0,49	6,5		jeux, embellissement, tréteaux
2188	Autres immob incorporelles	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
<b>Total 21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>678 700 €</b>	<b>316 374,53 €</b>	<b>11,24</b>	<b>692 600 €</b>	<b>21,85</b>	<b>289,8</b>		
2313	Constructions	1 456 000 €	587 341,74 €	20,86	2 065 000 €	65,15	864,0		travaux divers opérations
2315	Installations matériel et outillage	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
<b>Total 23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>1 456 000 €</b>	<b>587 341,74 €</b>	<b>20,86</b>	<b>2 065 000 €</b>	<b>65,15</b>	<b>864,0</b>		dont RAR
<b>Total 26</b>	<b>Capital social GCSMS</b>	<b>1 800 €</b>	<b>1 800,00 €</b>	<b>0,06</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>		
<b>Total 2111-041</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>1 €</b>	<b>3,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,0</b>		
1391	Amortissement	2 316 €	2 316,00 €	0,08	2 321 €	0,07	1,0		
192	Plus ou moins values sur cession	0 €	2 076,50 €	0,07	0 €	0,00	0,0		
2313	Constructions (travaux en régie)	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
20413	Départements	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
2044	Subv d'équip versées	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
20442	Subv pers privées	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0		
<b>Total 040</b>	<b>Opérations d'ordre</b>	<b>2 316 €</b>	<b>4 392,50 €</b>	<b>0,16</b>	<b>2 321 €</b>	<b>0,07</b>	<b>1,0</b>		
<b>Total général</b>		<b>2 815 460 €</b>	<b>1 555 999,16 €</b>	<b>55,27</b>	<b>3 169 801 €</b>	<b>100</b>	<b>1326,3</b>		

1 067 756,04 € ok conforme avec CG

Les opérations sont incluses dans les propositions 2012 (y compris les RAR 2011)

Les travaux en régie sont également inclus dans les propositions 2012

Mais attention pour la saisie en 2013, le logiciel ambre dissocie la saisie des opérations / des investissements non indiv / des RAR / des travaux en régie (il ne faut pas les inclure dans la saisie article par article-ils sont à saisir dans la rubrique opérations d'ordre et ils se comptabilisent automatiquement dans le 21 ou 23 concerné)

## BUDGET INVESTISSEMENT / RECAPITULATIF RECETTES

## RECETTES

Articles	Libellés	BP+DM 2011	Réalisé 2011	% réel	Proposition BP	%BP 2012		€ par hab	Commentaires 2011	Commentaires 2012
						10,81	143,4			
21	Virement de la section fonctionnement	759 073 €	759073		342 682 €					
10222	FACTVA	123 000 €	149 021,00 €	5,29	200 000 €		6,31	83,7		
10223	TLE	20 000 €	126 842,00 €	4,51	50 000 €		1,58	20,9		
10251	Dons et legs en capital	0 €	0,00 €	0,00	0 €		0,00	0,0		souscription orgues en 2013
1068	Excédent de fonctionnement	369 301 €	369 300,12 €	13,12	652 809 €		20,59	273,1		652 808,51
<b>Total 10</b>	<b>Dotations fonds divers</b>	<b>512 301 €</b>	<b>645 163,12 €</b>	<b>22,92</b>	<b>902 809 €</b>		<b>28,48</b>	<b>377,7</b>		
1321	Subv Etat	0 €	0,00 €	0,00	120 000 €		3,79	50,2		DIRECCTE DRAC
1322	Subv région	0 €	0,00 €	0,00	15 000 €		0,47	6,3		
1323	Subv département	99 000 €	24 000,00 €	0,85	119 000 €		3,75	49,8		dont RAR mairie 74000
1328	Subv autres	60 700 €	37 960,00 €	1,35	118 000 €		3,72	49,4		
1336	PVR	0 €	0,00 €	0,00	0 €		0,00	0,0		
1341	DGE	204 943 €	178 907,52 €	6,35	200 000 €		6,31	83,7		DETR
<b>Total 13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>364 643 €</b>	<b>240 867,52 €</b>	<b>8,56</b>	<b>572 000 €</b>		<b>18,05</b>	<b>239,3</b>		
1641	Emprunts	964 351 €	350 000,00 €	12,43	1 212 038 €		38,24	507,1		
16818	Autre emprunt et autre prêteur	3 000 €	0,00 €	0,00	0 €		0,00	0,0		imputé au 2313 en 2011
165	Dépôts et cautionnements reçus	500 €	1 650,00 €	0,06	1 000 €		0,03	0,4		
<b>Total 16</b>	<b>Emprunts et dettes</b>	<b>967 851 €</b>	<b>351 650,00 €</b>	<b>12,49</b>	<b>1 213 038 €</b>		<b>38,27</b>	<b>507,5</b>		
24	Produits des cessions	115 701 €		0,00	55 030 €		1,74	23,0		weldom, punitis, matériel
<b>Total 024</b>	<b>Produits des cessions</b>	<b>115 701 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>55 030 €</b>		<b>1,74</b>	<b>23,0</b>		
<b>Total 1021-041</b>	<b>Opérations ordre</b>	<b>1 €</b>	<b>3,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0 €</b>		<b>0,00</b>	<b>0,0</b>		
169	primes de remboursement	0 €	0,00 €	0,00	0 €		0,00	0,0		
2111	Terrain nu	0 €	866,00 €	0,03	0 €		0,00	0,0		
21318	Autres bâtiments publics	0 €	0,00 €	0,00	0 €		0,00	0,0		
2182	Matériel de transport	0 €	772,50 €		0 €		0,00	0,0		
2184	Mobilier	0 €	1 680,40 €		0 €		0,00	0,0		
192	Plus ou moins value opé cession	0 €	299,00 €		0 €		0,00	0,0		
280413	Amortissements fds concours CG	41 841 €	41 841,00 €	1,49	41 841 €		1,32	17,5		
2802	Amortissement étude non suivi tr	10 440 €	10 439,47 €	0,37	7 825 €		0,25	3,3		

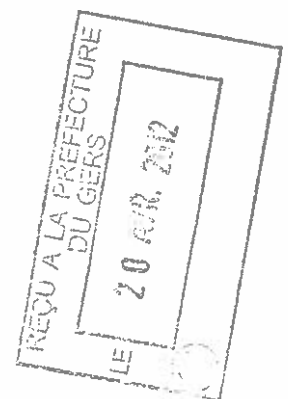
07/05/2012

28031	Alortissement frais études	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0	
280415	Amortissement fds concours CC	16 850 €	16 850,00 €	0,60	16 850 €	0,53	7,1	
28042	Amortissement subv pers privé	9 759 €	9 758,64 €	0,35	716 €	0,02	0,3	
28044	Amortissement divers	17 000 €	17 000,00 €	0,60	17 000 €	0,54	7,1	
4582	Recettes à subdiviser	0 €	0,00 €	0,00	0 €	0,00	0,0	
<b>Total 040</b>	<b>Amortissement immobilisation</b>	<b>95 890 €</b>	<b>99 507,01 €</b>	<b>3,53</b>	<b>84 232 €</b>	<b>2,66</b>	<b>35,2</b>	
<b>Total général</b>		<b>2 815 460 €</b>	<b>1 337 190,65 €</b>	<b>47,49</b>	<b>3 169 801 €</b>	<b>100</b>	<b>1326,3</b>	

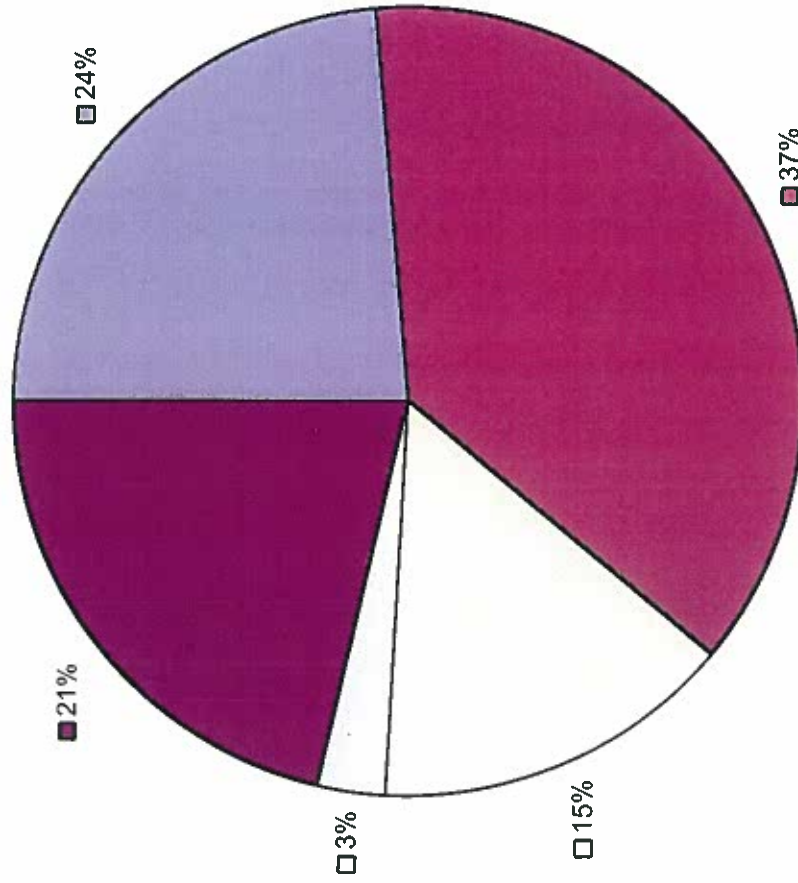
Résultat de contrôle exercice 2012 : 0

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ATTRIBUEES LORS DU VOTE DU BUDGET 2012**

LISTE ASSOCIATIONS ( 55 associations)	DECISION	
	MONTANT SUBV	
	ORDINAIRE	EXCEP
Hand ball	4 275 €	
Pétanque Samatanaise	380 €	
Rugby Lombez Samatan Club	25 650 €	
Harmonie de la Save	9 310 €	
Le Grain à moudre	11 400 €	
ADAMA 32 (samafrica)	9 975 €	
Festival Save en Rire	2 375 €	
ADAPEI (parents et amis d'handicapés)	95 €	
Association des paralysés de France	95 €	
Banque alimentaire	240 €	
Croix rouge Lombez Samatan	380 €	
Secours catholique	475 €	
France ADOT	95 €	
Restaurants du cœur de Lombez Samatan	240 €	
Asso scélorsés en plaque	95 €	
Asso diabetiques Toulouse	95 €	
ADEPAPE (protection enfance-pupilles Etat)	50 €	
Asso Regar	95 €	
Amicale du personnel de la mairie	1 140 €	
Déportés et résistants (concours /M.Dartigues)	190 €	
SCIC La Cellule	0 €	
Le Foie Gras dans son Palais	7 125 €	
Lombez samatan Judo	950 €	
Association pour le cinéma	0 €	5 000 €
Salon des antiquaires	2 500 €	
Secours populaire	95 €	
AFOC	0 €	
Ligue contre le cancer	0 €	
Amicale des donateurs de sang	95 €	
Planning familial	0 €	
Ligue de l'enseignement	95 €	
FCPE (école primaire)	95 €	
Archers	240 €	
Boule Samatanaise	380 €	
Chasse de la Save	335 €	
Pêche pisciculture	295 €	
Tennis Club	7 345 €	
Chorale du Saves	175 €	
Comité des fêtes	16 625 €	
Foyer rural	5 000 €	
Association des commerçants (marché Noel)	4 750 €	
Samatan agri expo	5 700 €	
Association AUDACE (siège Pébées)	285 €	
FNATH Lombez Samatan	95 €	
Protection civile Section secouristes	285 €	
Amicale des sapeurs pompiers	1 475 €	
FNACA Lombez Samatan	285 €	
Association sportive du collège	240 €	
Chambre des métiers (école des métiers)	190 €	
FSE lycée	190 €	
Roue libre Samatanaise	380 €	400 €
Office du tourisme	23 750 €	1 200 €
Comité de jumelage Samatan Ramatuelle	1 425 €	500 €
Scènes en vie	6 175 €	500 €
FSE collège	190 €	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>153 415 €</b>	<b>7 800 €</b>
<b>Total 2012</b>	<b>161 215 €</b>	

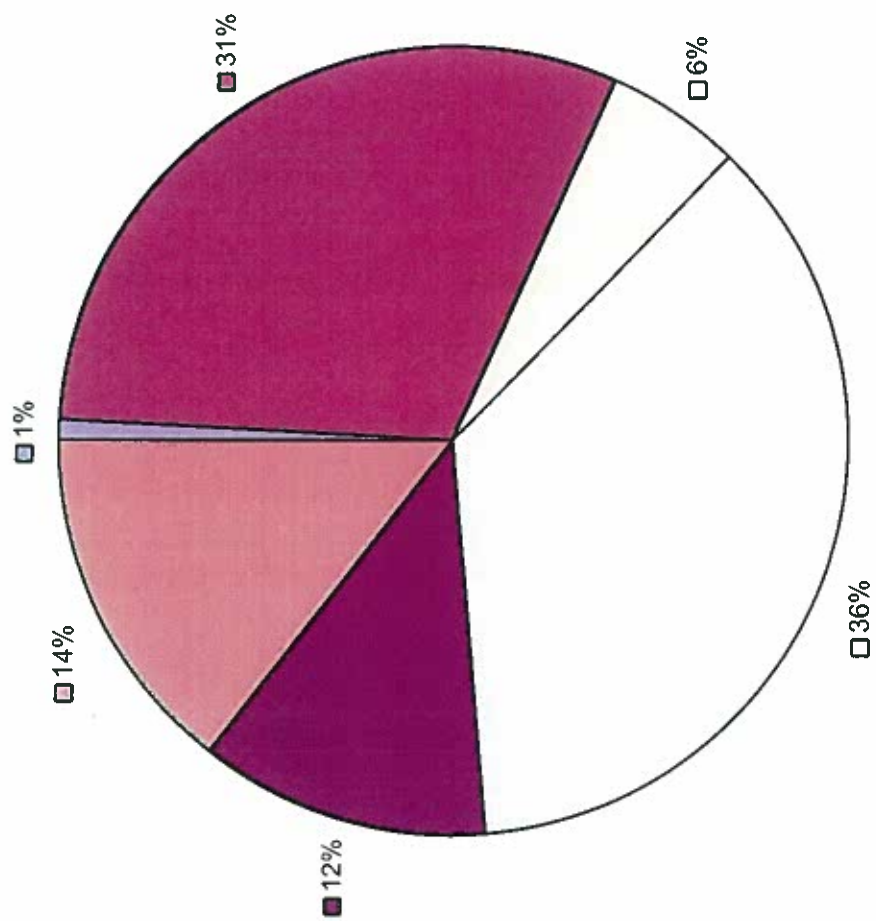


## DEPENSES FONCTIONNEMENT 2012



- Les charges générales (eau, électricité, fournitures, , entretien bâtiments et équipements, fleurissement, organisation du Tour de France ...)
- Les frais de personnel (salaires, charges, assurances, indemnités)
- Les autres charges (dont les subventions aux associations)
- Les charges financières (intérêts des emprunts)
- Autres charges diverses

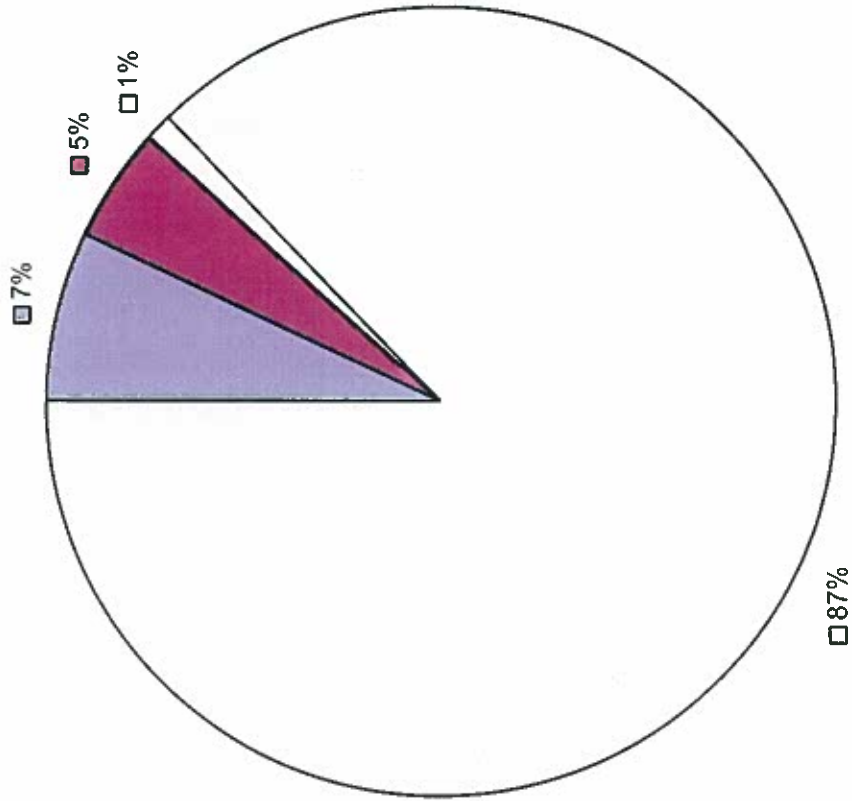
## RECETTES FONCTIONNEMENT 2012



- ☐ Ventes diverses (abonnements médiathèque...)
- Taxes (TH, TFB, TFNB, CFE, IFER, TASCOM...)
- ☐ Droits de place (emplacements marché, camping cars, entrées piscine...)
- ☐ Dotations diverses (Dotation globale de fonctionnement...)
- Loyers encaissés par la commune (village vacances, logements...)
- ☐ Autres recettes diverses



## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2012



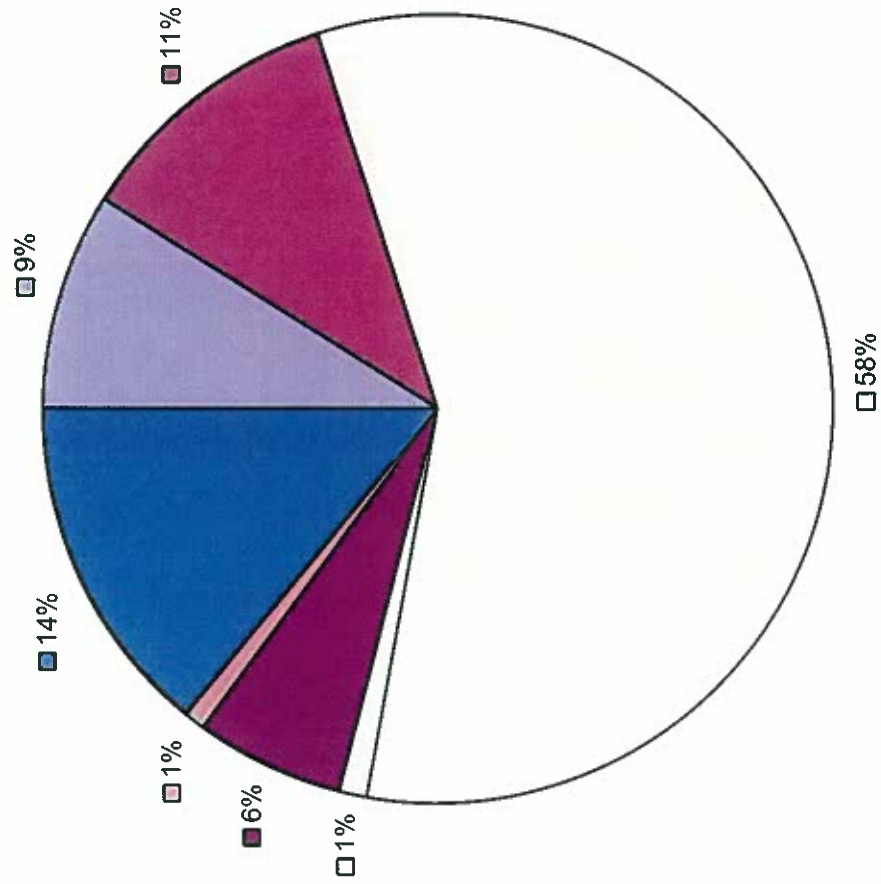
■ Déficit d'investissement reporté

■ Emprunt (capital de la dette à rembourser)

□ Frais d'études (les projets de demain se conçoivent aujourd'hui)

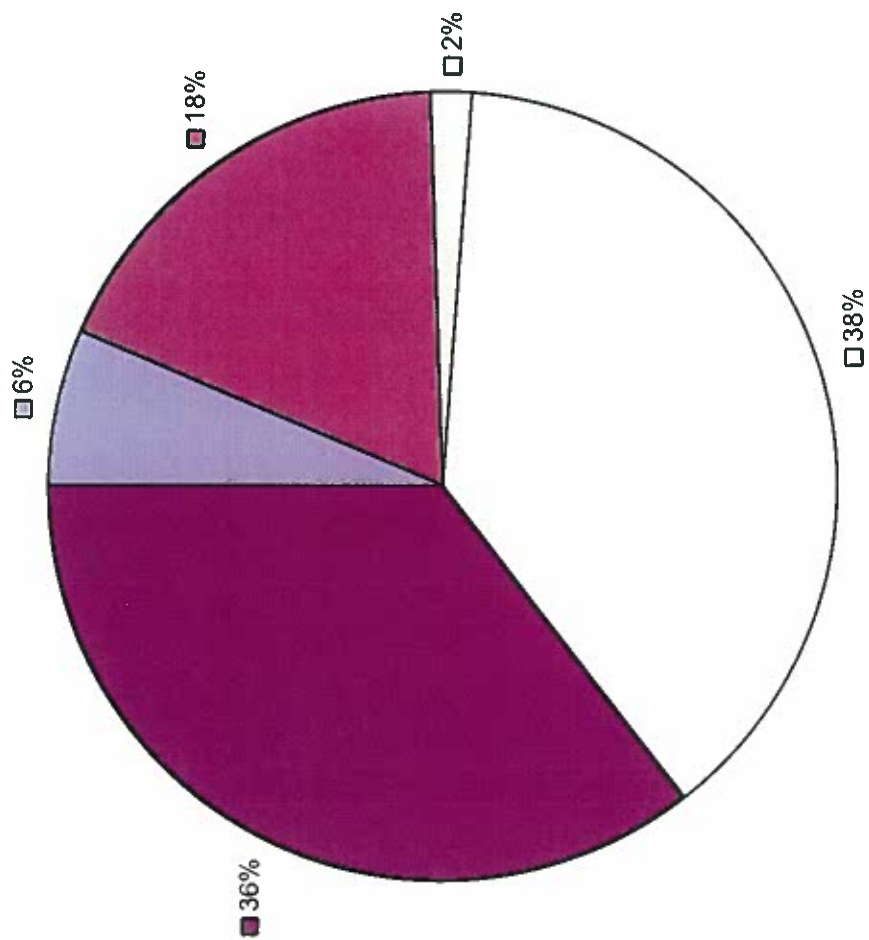
□ Constructions en cours

## DETAIL DES TRAVAUX 2012



- Piétonnier
- Garage au matériel
- Rénovation du village de vacances
- Rénovation des orgues (1ere tranche)
- Enfouissement et renforcement réseaux
- Aménagement cimetière
- Divers aménagements et travaux

## RECETTES D'INVESTISSEMENT 2012



□ FCTVA (TVA payée en 2010 récupérée en 2012)

■ Subventions des partenaires (pour financer les différents projets)

□ Ventes de biens communaux (terrains)

□ Emprunt

■ Autres recettes (dont autofinancement)